

Les Rencontres de l'ORD&EC #5

L'essentiel

Jeudi 26 juin 2025 (Visioconférence – 42 participants)

Les chiffres clés 2023 et le déploiement d'un outil de datavisualisation pour les territoires

Comment utiliser les indicateurs « déchets » comme leviers de pilotage et de prise de conscience ?



▼ **REGION SUD**

Arthur de CAZENOVE
adecazenove@maregionsud.fr

▼ **ORD&EC**

Bérénice BONJOUR
bbonjour@maregionsud.fr

▼ **PAYS DE FAYENCE**

Raphaël DOMALLAIN
rdomallain@maregionsud.fr

▼ **PROVENCE ALPES AGGLOMERATION**

Céline GIDEL cgidel@maregionsud.fr

Anne GUY a.guy@cc-paysdefayence.fr

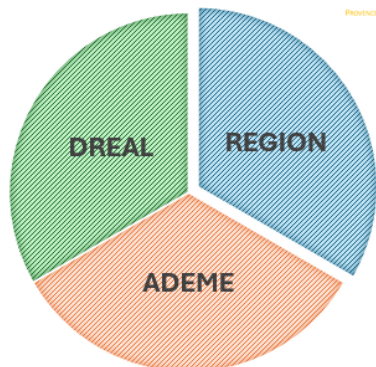
Elodie MARTY
elodie.marty@provencealpesagglo.fr

L'ORD&EC

L'ORD&EC et ses missions

DEPUIS MARS 2019, LE SUIVI DE LA PLANIFICATION REGIONALE EST ASSUREE PAR L'ORD&EC DANS LE CADRE D'UNE CONVENTION TRIPARTITE ETAT/REGION/ADEME

Une gouvernance partagée



Principaux objectifs et missions

- ▼ Recueillir, valider, **restituer et diffuser des informations générales et quantitatives DI/DND/DD**
- ▼ **Évaluation et suivi de la planification régionale des déchets et de l'EC (SRADDET)**
- ▼ Fédérer un **réseau d'acteurs** et animer au besoin des groupes de travail
- ▼ **Enquêtes auprès des collectivités et exploitants d'installation de traitement**
- ▼ **Contrôle et traitement de données**
- ▼ **Elaboration d'un état des lieux annuel complet, cohérent et homogène de la gestion régionale des déchets**
- ▼ **Répondre aux sollicitations de la DREAL, de la REGION et de l'ADEME et informer les acteurs régionaux de la prévention et de la gestion des déchets,**
- ▼ **Suivi mensuel des quantités de déchets non dangereux non inertes résiduels stockés et incinérés en région (UVE/ISDND)**

La planification de la prévention et de la gestion des déchets

PREVENIR ET REDUIRE



Réduire de 10 % les quantités de Déchets Ménagers et Assimilés non dangereux en 2025 par rapport à 2015



Diviser par deux la quantité de déchets des activités économiques collectée en mélange avec les déchets des ménages dès 2025 (différencier les flux de déchets des activités économiques collectés)

RENFORCER LA VALORISATION DES DECHETS



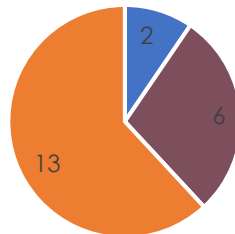
Valoriser 65 % des déchets Ménagers et Assimilés non dangereux non inertes en 2025



Trier à la source les **biodéchets alimentaires** (ménages et **gros producteurs**) dès 2024

PRESENTATION DES DONNEES SUR LES DMA DE 2023

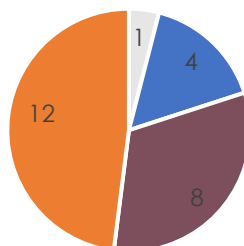
1 - A votre avis, d'où viennent les données utilisées par l'ORD&EC sur la collecte des Déchets Ménagers et Assimilés dans notre région ?



- D'une enquête auprès des collectivités via un questionnaire Excel ?
- De la saisie des collectivités dans SINOE (base de données nationale ADEME) ?
- Des Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public de gestion des déchets (RPQS) ?

Il a été précisé que les composteurs individuels ne sont pas comptés dans les déchets ménagers assimilés par manque de suivi de ces tonnages.

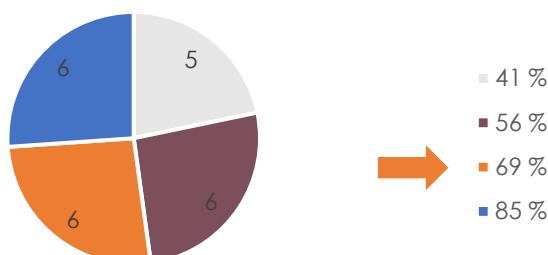
2 - Selon vous, quelle part de la population régionale est couverte par un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ? (au 31/05/2025)



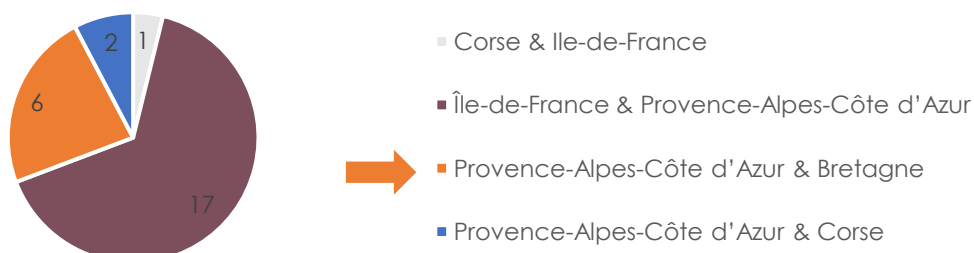
- 24 %
- 49 %
- 68 %
- 87 %

Il a été pris en compte que la carte représentant les territoires couverts par un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés est à mettre à jour au regard du retrait de certaines collectivités du SYDEVOM 04 en 2024. De plus le SIVED ne porte plus de PLPDMA.

3 - Connaissez-vous la part de déchets valorisables encore présents dans les Ordures Ménagères résiduelles (OMr) pour la région ?

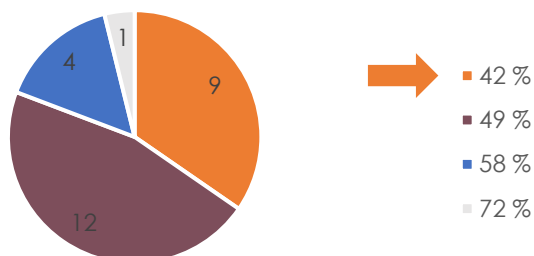


4 - A votre avis, quelles sont les 2 régions qui collectent le plus de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) ?



Une concertation est en cours entre les différents observatoires des déchets de France afin de se mettre d'accord sur des règles de calcul et sur des indicateurs : [Collection d'indicateurs régionaux communs Déchets - Le Réseau des Agences Régionales de l'Energie et de l'Environnement](#)

5 - Quel est selon vous, le taux de valorisation matière et organique des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de la région en 2023 ?



Il a été précisé qu'en fonction de chaque éco-organisme, 100% des déchets ne sont pas revalorisés matière.

PRESENTATION DE L'OUTIL DE DATAVISUALISATION – QUESTIONS / REPONSES



DLV Agglo – « Pourriez-vous m'indiquer dans quelle section pouvons-nous retrouver les synthèses sur la TI ? (Je pense notamment à la carte de déploiement en PACA) »

ORD&EC - Vous trouverez des informations sur la TI dans les pages 65 et 66 du Tableau de Bord 2023 ainsi qu'une carte sur la TI : [Cartothèque - ORD](#)



DLV Agglo – « y a-t-il un lien entre ce travail et le suivi des indicateurs déchets de l'ADEME via le programme TETE ? »

ORD&EC – Non. Cependant les données DMA du programme TETE sont issues de l'ORD&EC



ADEME - L'ADEME ouvre les données issues de SINOE sur le portail national Data.gouv.fr, est-il envisageable d'effectuer des publications en opendata de ces données, filtrées à l'échelle de la région Provence Alpes Côte d'Azur sur le portail régional DataSud.fr. Voici les données ouvertes par l'ADEME

ORD&EC - Il faudrait que nous regardions avec vous indicateur par indicateur. Mais pourquoi pas

ADEME - On peut en effet prévoir d'y travailler ensemble, soit en récupérant les données via le portail national, soit en allant à la source sur SINOE. Disponible pour échanger sur tout cela avec vous et l'équipe en charge de DataSud. A ce titre, l'ADEME a confirmé la semaine dernière, en signant un partenariat avec l'association OpenDataFrance (dont la région est membre fondateur) sa volonté d'améliorer la qualité et la compréhension des données de la transition écologique pour faciliter leur appropriation par l'expérimentation, la standardisation et la documentation de leurs usages par les collectivités territoriales. Le réseau RARE était présent aussi.



REGION GRAND EST – A-t-on une idée du temps humain nécessaire à la vulgarisation territorialisée pour les DMA ? le temps de Bérénice pour la préfiguration mais ensuite pour la "maintenance" (intégration des données et vulgarisation) ?

ORD&EC - Nous estimons 4 mois d'ETP pour la réalisation de la datavisualisation et une semaine par an pour la maintenance.

PLUS...

Quelques sources



- ▼ <https://www.ordeec.org/>
- ▼ [Replay Rencontre ORD&EC N°5](#)
- ▼ [Support Rencontre ORD&EC N°5](#)
- ▼ https://rare.fr/nos_actions/bouquet-dindicateurs-regionaux-communs-dechets/
- ▼ <https://www.ordeec.org/publications>
- ▼ [https://www.ordeec.org/cartotheque#lightbox\[956](https://www.ordeec.org/cartotheque#lightbox[956)
- ▼ https://www.data.gouv.fr/fr/organizations/ademe/datasets/?page_size=20&page=1&q=sinoe